

La métallurgie en Bourgogne-Franche-Comté

- Juillet 2026 -

Dans la métallurgie, un peu plus de 1 100 établissements sont présents en Bourgogne-Franche-Comté. En décembre 2025, près de 31 000 personnes sont employées dans ce secteur d'activité, soit 4,0 % des salariés de la région. Cette part est la plus élevée des régions de France métropolitaine. Par ailleurs, 2 900 intérimaires y travaillent.

L'activité dans la métallurgie s'est rétractée en cette fin 2025. Dans son sillage, l'emploi salarié permanent continue de baisser dans ce secteur en Bourgogne-Franche-Comté au 4^{ème} trimestre 2025 : -0,5 % sur un trimestre et -1,8 % sur un an. Au niveau national, l'emploi salarié dans la métallurgie diminue dans les mêmes proportions. Cependant, les effectifs intérimaires se redressent au second semestre 2025 après une année de relative stabilité. Ils progressent de 3,1 % par rapport au trimestre précédent et de +4,5 % sur un an.

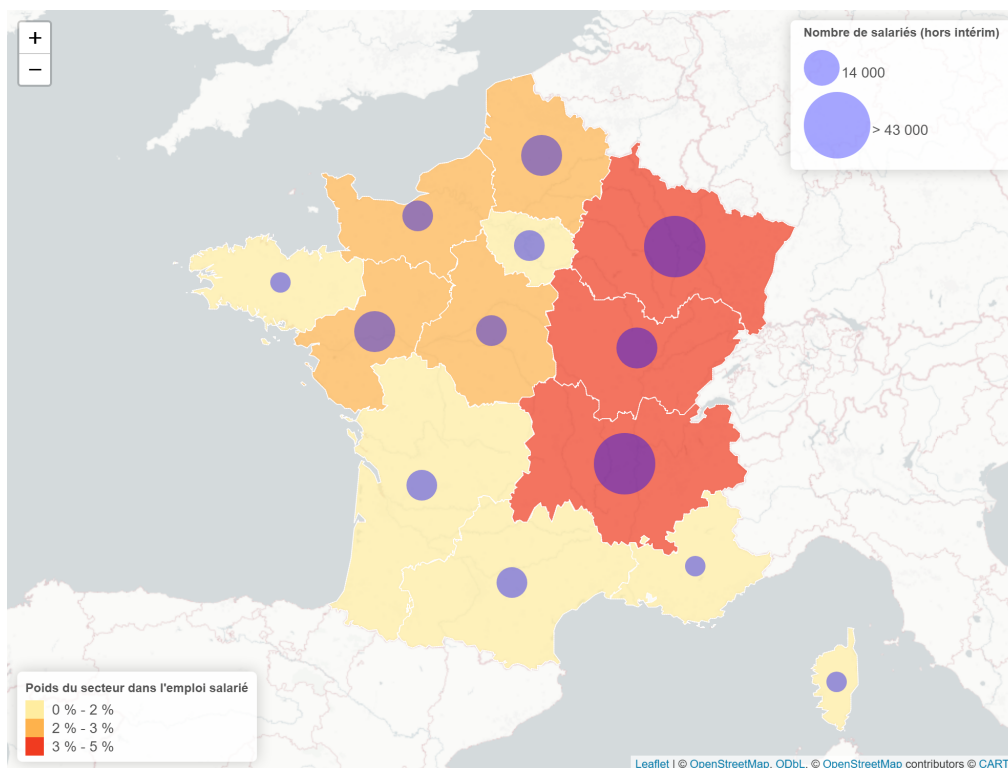
Le nombre de salariés indemnisés au titre de l'activité partielle augmente nettement au cours du dernier trimestre 2025 et demeure à des niveaux relativement élevés par rapport à d'autres secteurs d'activité en particulier dans la fonderie ainsi que le traitement et revêtement des métaux. De plus, les demandes d'autorisation continuent de progresser au premier trimestre 2026. Les embauches de salariés (hors intérimaires) dans ce secteur en 2025 sont en baisse sur un an. En 2025, 57 % des embauches du secteur dans la région se font sous la forme d'un contrat à durée indéterminée (CDI), soit deux points de plus qu'au niveau national. Cependant, les embauches en CDI reculent sur un an : -2,0 points par rapport à 2024. Dans le même temps, les départs du secteur sont globalement stables en 2025 par rapport à 2024. Les départs sont supérieurs aux embauches du secteur en 2025. Les démissions sont le premier motif de rupture de contrat mais leur part est nettement inférieure par rapport à la moyenne dans l'ensemble des secteurs d'activité et elle diminue sensiblement sur les deux dernières années. Les départs à la retraite et les ruptures conventionnelles et les licenciements non économiques sont plus nombreux dans la métallurgie par rapport à la moyenne de l'ensemble des secteurs d'activité de la région.

Les États-Unis sont l'un des principaux partenaires commerciaux de la région dans ce secteur. En février 2025, ils ont décidé de rétablir pour l'Union européenne des droits de douanes sur l'acier et l'aluminium à hauteur de 25 % et d'appliquer ces droits à une série de produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium comme les pièces de motorisation automobile, les pièces d'avions et d'hélicoptère, les pièces d'ascenseurs ou d'escaliers mécaniques. Ces mesures sont entrées en vigueur le 12 mars 2025 et restent en vigueur malgré l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis de juillet 2025. Dans ce contexte de durcissement des conditions d'accès au marché américain, la hausse des exportations métallurgiques de la Bourgogne Franche Comté au 4^{ème} trimestre 2025 est essentiellement portée par une dynamique intra européenne avec un redéploiement des flux vers les principaux partenaires européens.

Présentation du secteur

Avec 4 % de personnes salariées dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques, la Bourgogne-Franche-Comté se situe **au premier rang des régions françaises**.

Carte 1 | Poids du secteur dans la région comparativement au niveau national



Source : Urssaf/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté

Traitement et revêtement des métaux ; usinage : premier secteur employeur

En 2025, 7 325 salariés travaillent dans le secteur "Traitement et revêtement des métaux ; usinage", soit **24 %** des personnes employées dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques.

Tableau 1 | L'emploi salarié par secteur détaillé

Secteur d'activité détaillé	Effectifs salariés en 2025	Part des effectifs dans le secteur (en %)
Traitement et revêtement des métaux ; usinage	7325	24
Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres	4923	16
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	4697	15
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	4252	14
Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	2224	7
Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	1781	6
Sidérurgie	1774	6
Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	1651	5
Fonderie	964	3
Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	625	2
Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	469	2
Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier	389	1
Fabrication d'armes et de munitions	78	0

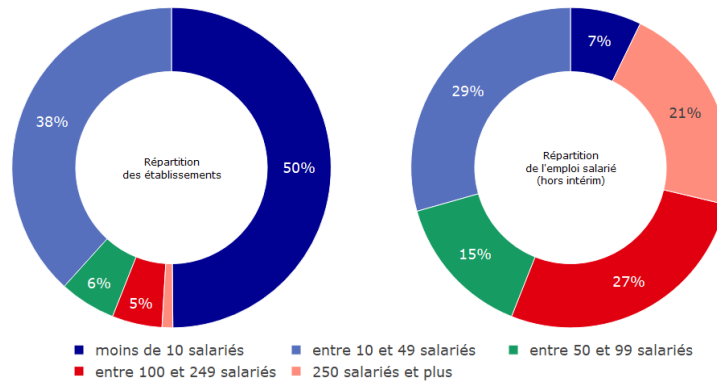
Source : Urssaf/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté

Les établissements employeurs

En 2024, **1 105 établissements** dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques se situent en Bourgogne-Franche-Comté.

423 établissements emploient entre 10 et 49 salariés. Ils concentrent **29 %** de l'emploi salarié du secteur.

Graph 1 | Taille des établissements



Source : Insee, Flores 2024/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté

Tableau 2 | Top 10 des établissements employeurs

	Département	Tranche d'effectifs	Secteur d'activité
INDUSTEEL FRANCE	71	250 salariés et plus	Sidérurgie
APERAM STAINLESS FRANCE	71	250 salariés et plus	Sidérurgie
SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS ...	21	250 salariés et plus	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
APERAM ALLOYS IMPHY	58	250 salariés et plus	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
T.EN LOADING SYSTEMS	89	250 salariés et plus	Fabrication d'éléments en métal pour la construction
FRAMATOME	71	250 salariés et plus	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
FRAMATOME	71	250 salariés et plus	Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
R. BOURGEOIS	25	250 salariés et plus	Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

Source : Insee, Flores 2024/traitement Dreetts Bourgogne-Franche-Comté

Traitement et revêtement des métaux ; usinage : premier secteur en nombre d'établissements

Avec 517 établissements, le secteur "Traitement et revêtement des métaux ; usinage" représente **47 %** des établissements dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques en 2024.

Tableau 3 | Les établissements par secteur détaillé

Secteur d'activité détaillé	Nombre d'établissements	Part des établissements dans le secteur (en %)
Traitement et revêtement des métaux ; usinage	517	46.8
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	210	19.0
Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres	119	10.8
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	99	9.0
Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	86	7.8
Fonderie	28	2.5
Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	14	1.3
Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier	10	0.9
Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	7	0.6
Sidérurgie	7	0.6
Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	5	0.5
Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	2	0.2
Fabrication d'armes et de munitions	1	0.1

Source : Insee, Flores 2024/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques

30 927 salariés permanents et 2 900 intérimaires travaillent dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques

En Bourgogne-Franche-Comté, **30 927 salariés** travaillent dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques au 4^{ème} trimestre 2025. À ces salariés permanents s'ajoutent **2 900 intérimaires**. Le nombre de salariés est le plus élevé en Saône-et-Loire (7 593). La part de salariés travaillant dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques est la plus importante en Haute-Saône (5 %).

Tableau 4 | Chiffres clés sur l'emploi dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques

4^{ème} trimestre 2025

	Emploi salarié permanent			Emploi intérimaire			Emploi total		
	Effectifs	évolution trimestrielle (en %)	évolution annuelle (en %)	Effectifs	évolution trimestrielle (en %)	évolution annuelle (en %)	Effectifs	évolution trimestrielle (en %)	évolution annuelle (en %)
France (Hors Mayotte)	360 447	-0,6	-1,7	31 136	2,6	5,7	391 583	-0,3	-1,2
Bourgogne-Franche-Comté	30 927	-0,5	-1,8	2 900	3,1	4,5	33 827	-0,2	-1,3
Côte-d'Or	3 073	-1,1	-5,2	256	-0,9	-14,2	3 329	-1,1	-5,9
Doubs	7 567	-1,5	-4,7	780	0,3	0,6	8 347	-1,4	-4,2
Haute-Saône	3 336	0,2	-1,0	418	6,0	22,6	3 754	0,8	1,2
Jura	3 077	-0,3	-0,4	320	11,5	11,1	3 397	0,7	0,6
Nièvre	1 749	-0,2	-0,6	165	-4,7	-18,2	1 914	-0,6	-2,4
Saône-et-Loire	7 593	0,3	2,1	481	0,5	-2,3	8 074	0,3	1,8
Territoire de Belfort	1 676	-1,1	-5,5	169	8,8	31,8	1 845	-0,3	-3,0
Yonne	2 856	-0,2	-1,2	311	7,6	24,4	3 167	0,5	0,8

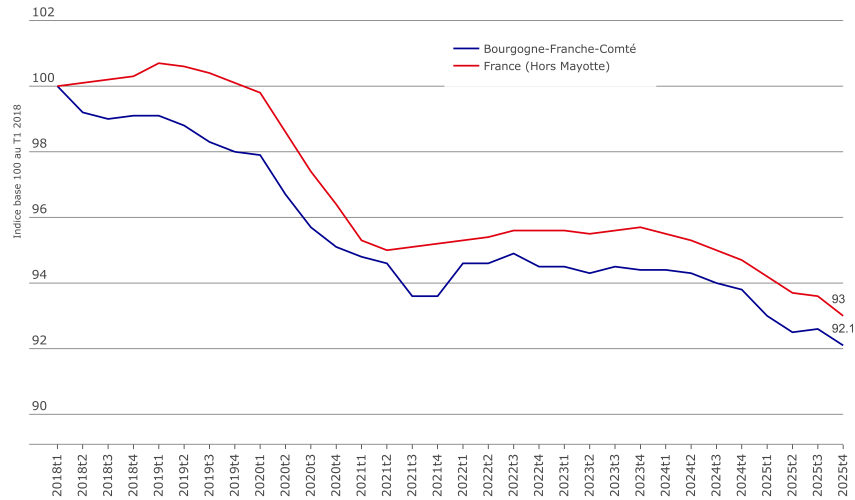
Source : Urssaf/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

L'évolution de l'emploi dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques

Au 4ème trimestre 2025, l'emploi salarié diminue dans la région (-0,5 %) et il recule en France (-0,6 %) (cf. tableau 4 et graph 2).

Sur un an, l'emploi salarié est en nette baisse dans la région (-1,8 %). L'évolution trimestrielle de l'emploi salarié permanent se situe entre -1,5 % dans le Doubs et 0,3 % en Saône-et-Loire.

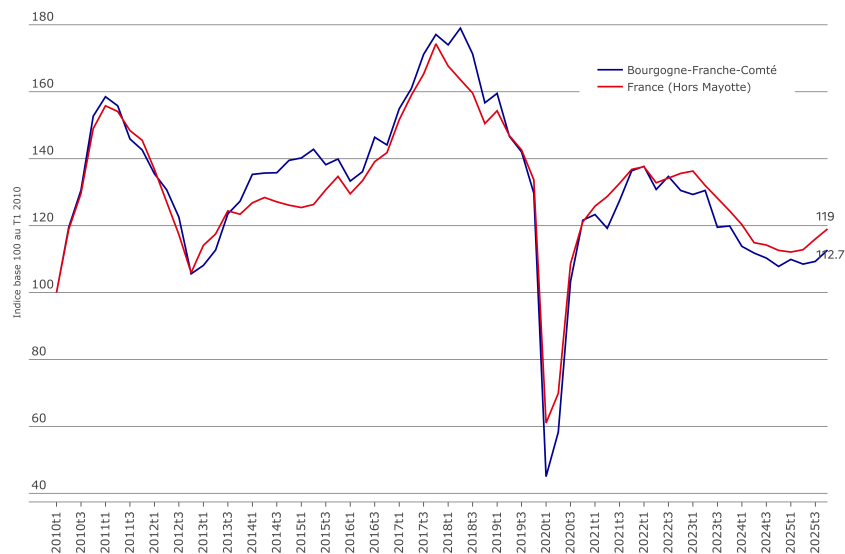
Graph 2 | Evolution de l'emploi salarié sur long terme



Source : Urssaf/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Lecture : En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de salariés permanents dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques a diminué de -7,9 % entre le 1^{er} trimestre 2018 et le 4ème trimestre 2025 (-7,0 % au niveau national).

Graph 3 | Evolution du recours à l'intérim sur long terme



Source : Dares/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre d'intérimaires dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques a augmenté de 12,7 % entre le 1^{er} trimestre 2010 et le 4ème trimestre 2025 (19,0 % au niveau national).

Le recours à l'activité partielle

Les informations sur le **recours à l'activité partielle** ont un intérêt pour le suivi de la conjoncture car :

- Ce dispositif vise à éviter les licenciements économiques (**protection de l'emploi**) et à adapter les heures travaillées aux variations de l'activité des entreprises (**flexibilité du travail**). Le suivi de la consommation d'activité partielle permet de quantifier les effets de ces variations d'activité sur l'emploi, ce qui vient enrichir les constats qui peuvent être faits sous l'angle de l'emploi.
- Les **autorisations d'activité partielle** permettent d'avoir une **vision prospective** sur la santé économique des entreprises car elles traduisent les anticipations des employeurs sur l'activité à venir. Lorsque les établissements d'un secteur d'activité rencontrent des difficultés, les autorisations d'activité partielle progressent. Quand la situation s'améliore, elles diminuent.

Suivi de la consommation d'activité partielle

Guide de lecture Un recours important au dispositif se traduit par :

- Une **augmentation** du nombre de **salariés indemnisés** au titre de l'activité partielle.
- Une **part significative de salariés indemnisés** au moins égale à ce que représente le secteur dans la région.
- Une augmentation du **taux de consommation** rapport entre heures consommées/ heures autorisées.

Au 4^{ème} trimestre 2025, le recours à l'activité partielle est inférieur à celui enregistré un an plus tôt. D'après les données provisoires, le nombre de salariés indemnisés ainsi que le volume d'heures chômées diminuent. En moyenne trimestrielle, **910 salariés** auraient été placés en activité partielle pour un total de **59 891 heures** indemnisées (soit environ **149 emplois** en équivalent temps plein).

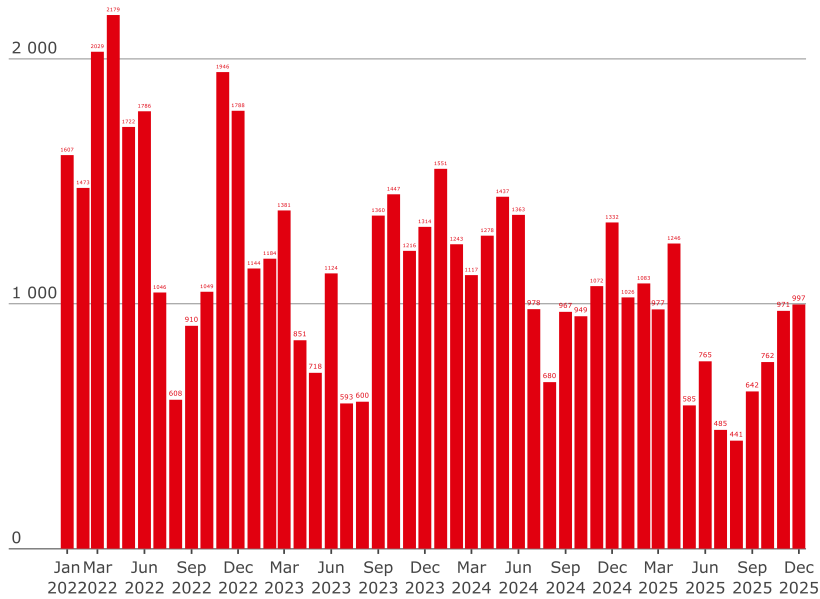
Tableau 5 | Indicateurs de suivi mensuel

	Année 2024			Année 2025		
	oct.-24	nov.-24	déc.-24	oct.-25*	nov.-25*	déc.-25*
Taux de consommation						
% heures indemnisées/heures autorisées	13	17	20	9	9	9
Indemnisations						
Etablissements indemnisés	41	47	48	31	37	36
Heures indemnisées	27 772	28 168	38 146	16 455	16 619	26 817
Salariés indemnisés	949	1 072	1 332	762	971	997
% salariés indemnisés/salariés secteur	3	3	4	2	3	3

* Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant 6 mois pour demander leur indemnisation.

Lecture : Au mois de décembre 2025, **36 établissements** ont eu recours à l'activité partielle et **997 salariés** ont été indemnisés pour un total d'environ **26 817 heures** chômées. Cela représente en moyenne **27 heures chômées par salarié**.

Graph 4 | Salariés indemnisés au titre de l'activité partielle



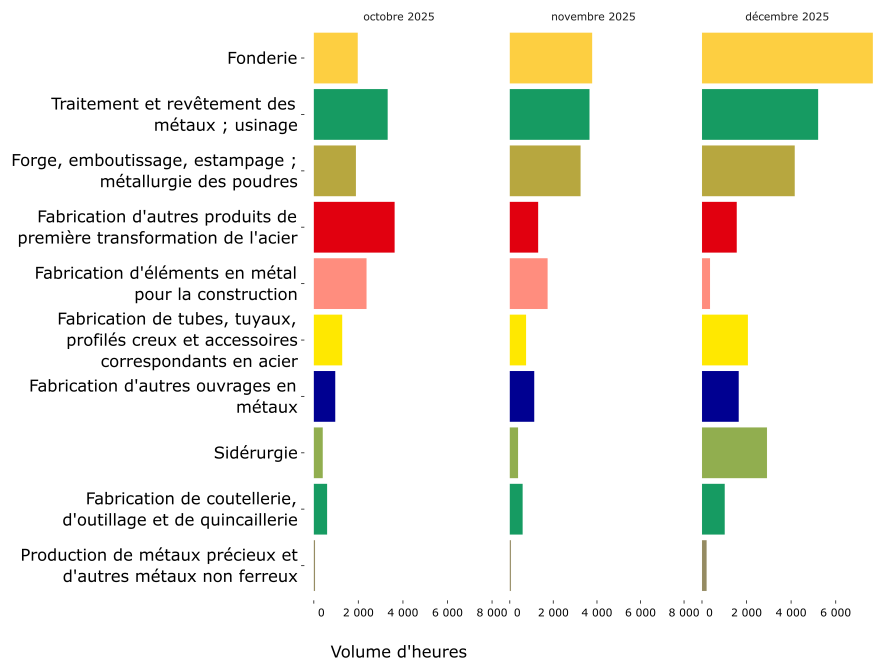
Source : DGEFP-DARES, demandes indemnisations SI APART/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Lecture : Au mois de décembre 2025, **997 salariés** de la métallurgie, fabrication de produits métalliques ont été indemnisés au titre de l'activité partielle.

Consommation d'activité partielle par principales activités

En décembre 2025, les établissements exerçant une activité de "fonderie" ont le plus recouru à l'activité partielle avec **7 669 heures indemnisées**, soit **29 % des heures indemnisées** dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques.

Graph 5 | Heures indemnisées par activité

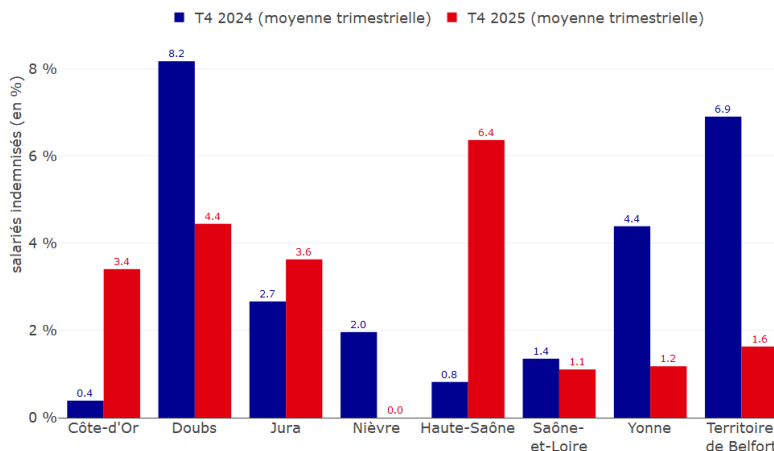


Source : DGEFP-DARES, demandes indemnisations SI APART/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Consommation d'activité partielle par département

Au 4ème trimestre 2025, les établissements situés en **Haute-Saône** ont davantage eu recours à l'activité partielle. Près de **6 %** des salariés travaillant dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques ont été placés en activité partielle (212 personnes).

Graph 6 | Part des salariés du secteur indemnisés par département



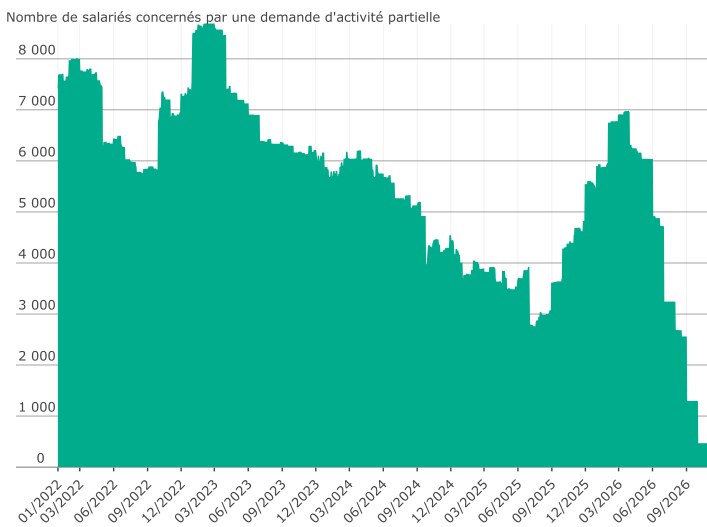
Source : DGEFP-DARES, demandes indemnités SI APART/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Lecture : en Haute-Saône, près de 6 % des salariés du secteur ont été placés en activité partielle au cours du 4ème trimestre 2025 (soit environ 212 personnes).

Le recours au dispositif dans les prochains mois

Guide de lecture : des **prévisions moins favorables** de l'activité économique se traduisent par une **augmentation du nombre de salariés autorisés** dans les prochains mois.

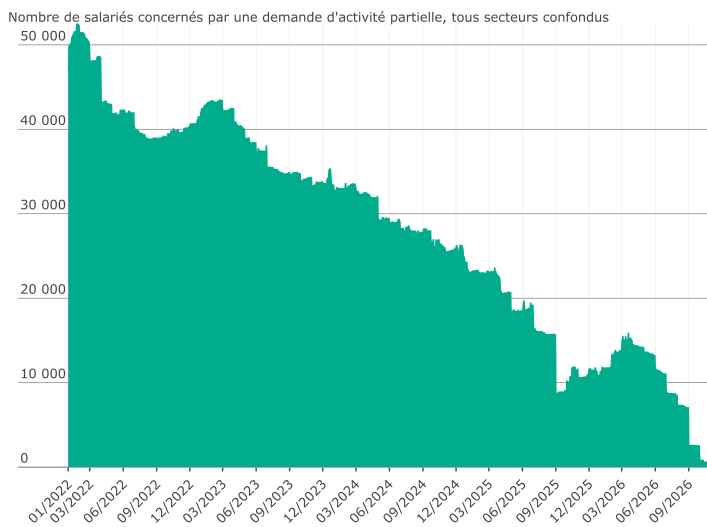
Graph 7 | Activité partielle dans le secteur



Source : ASP-DARES/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : Au 30 juin 2026, 4 707 salariés travaillant dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques sont concernés par une demande d'activité partielle (dossier validé ou en cours d'instruction).

Graph 8 | Activité partielle tous secteurs confondus



Source : ASP-DARES/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

Lecture : Au 30 juin 2026, 11 025 salariés sont concernés par une demande d'activité partielle, tous secteurs confondus.

Avertissement : le nombre de salariés effectivement placés en activité partielle peut s'avérer en fine inférieur si, en fonction de leurs besoins réels, les entreprises ne placent dans cette situation qu'une partie du nombre de salariés autorisé par l'administration. Seules les demandes d'indemnisation déposées chaque mois par les entreprises permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle. (cf. Graph 4).

Les mouvements de main d'oeuvre

Les indicateurs de **mouvements de main-d'oeuvre** rendent compte du besoin en emploi des entreprises :

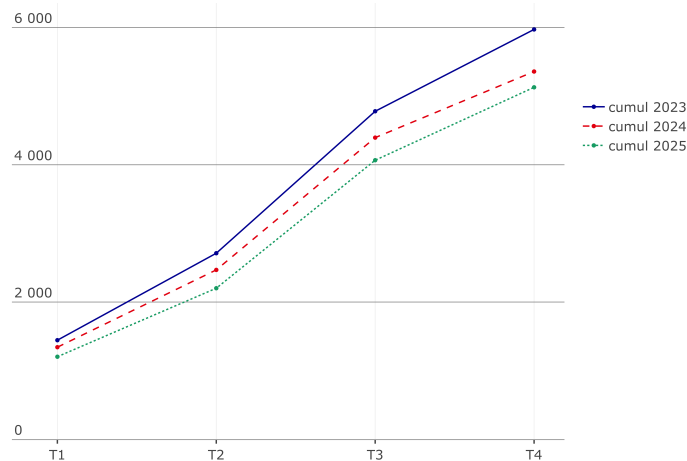
- Le suivi et l'analyse des **embauches** permet d'appréhender les besoins et l'évolution des pratiques d'embauches des employeurs.
- Le suivi des **sorties** et l'analyse des motifs permet de mieux comprendre les causes liées à ces départs (ex: retraite, démission, licenciement économique).

Champ de l'étude : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Les volumes d'embauches

En 2025, **5 130 contrats de travail (CDD, CDI)** ont été signés dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques, 230 de moins par rapport à l'an dernier. Les embauches sont également moins nombreuses qu'en 2023 où 5 970 contrats avaient été signés.

Graph 9 | Cumul annuel des embauches (CDD, CDI)



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Lecture : En 2025, 5 130 contrats (CDD, CDI) ont été signés dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques.

Evolution des embauches en CDI

Guide de lecture

Les indicateurs proposés ici visent à aider à la réflexion sur les problématiques suivantes :

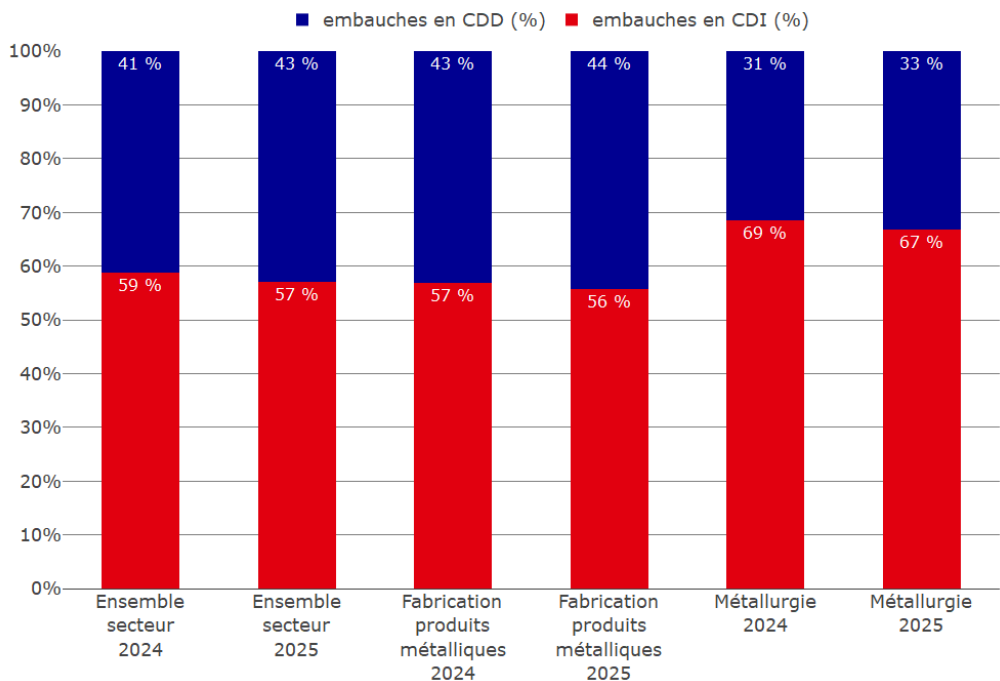
- **Les pratiques d'embauches** évoluent-elles ?
- Les **difficultés de recrutement** liées au secteur poussent-elles les établissements à proposer davantage de CDI ?
- Existe-t-il une différence entre les activités du secteur ?

Dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques, les embauches en CDI reculent, passant de 3 150 en 2024 à 2 930 en 2025. Cette baisse contraste avec le volume des CDD resté stable sur la même période. Ainsi, la part des CDI dans les embauches a diminué : 57 % en 2025 contre 59 % l'an dernier, confirmant un affaiblissement du recrutement durable au profit de formes d'emploi plus courtes.

Les **embauches en CDI** sont **majoritaires** dans le secteur "fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements". **La part des CDI s'élève à 56 % des recrutements** en 2025 contre 57 % en 2024.

Dans le secteur "métallurgie", **la part des CDI** parmi les recrutements en 2025 est de **67 %** contre 69% un an plus tôt. Les **embauches en CDI** sont **majoritaires** et reculent par rapport à l'an dernier.

Graph 10 | Volume et part de CDI parmi les embauches entre 2024 et 2025



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Lecture : En 2025, près de **2 930** CDI ont été signés dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques, soit 57 % des embauches (59 % en 2024).

Un recours plus marqué au CDI

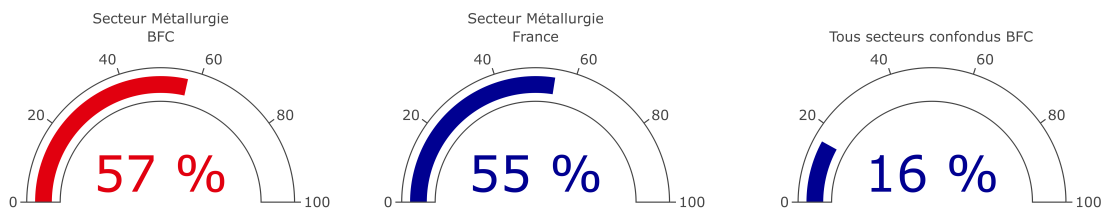
Guide de lecture

Les indicateurs proposés ici visent à aider à la réflexion sur les problématiques suivantes :

- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes dans le secteur ?
- Dans la région plus qu'ailleurs ?

En 2025, **57 % des salariés nouvellement embauchés ont signé un CDI** contre 16 % en moyenne dans la région.

Graph 11 | Comparaison de la part des CDI avec la moyenne nationale et régionale



Principaux métiers recrutés en 2025

Tableau 6 | Métiers recrutés (Top 5)

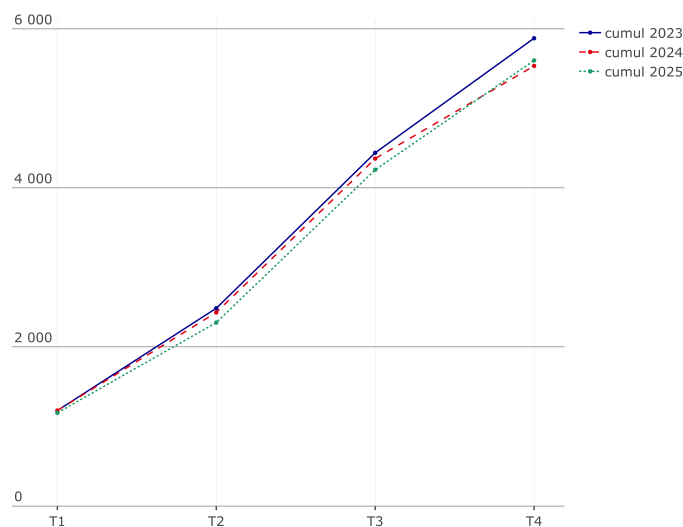
Métiers regroupés par famille professionnelle	Embauches 2025	Part (en %)	Part 2024 (en %)
E1Z43 : Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie	400	9	9
D1Z41 : Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	371	8	7
E1Z47 : Autres ouvriers qualifiés de type industriel	357	8	8
E0Z22 : Ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	337	7	7
L2Z61 : Agents administratifs divers	319	7	5

Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Les départs de salariés

En 2025, environ **5 603 salariés** ont quitté la métallurgie, fabrication de produits métalliques, 69 de plus par rapport à l'an dernier. Ces départs sont **moins nombreux** qu'en 2023 où le secteur enregistrait **5 882 départs**.

Graph 12 | Cumul annuel des sorties (CDD et CDI)



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Lecture : En 2025, le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques enregistre **5 603 départs**.

Les ruptures de contrat et fins de CDD

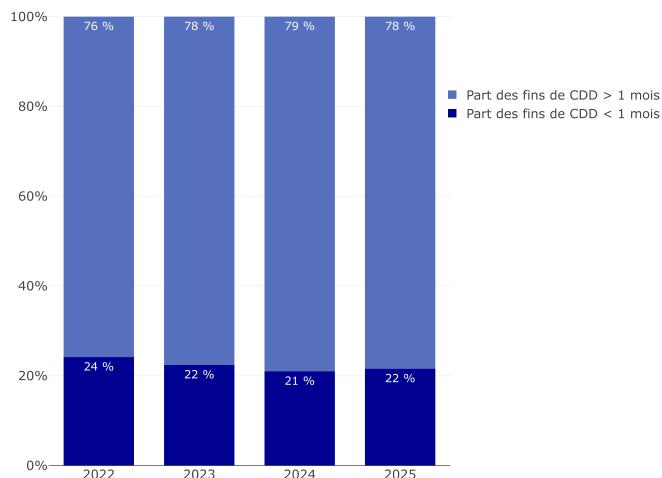
Guide de lecture

Objectifs des indicateurs proposés :

- combien de contrats sont arrivés à terme ? comment anticiper ces **fins de contrat** pour maintenir les salariés dans une dynamique emploi et favoriser leur **accès à l'emploi durable** ?
- La part des **contrats précaires** CDD inférieur à 1 mois augmente-t-elle ?
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

Dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques, parmi les départs des salariés en 2025, environ **4 000** font suite à une rupture de contrat de travail et près de **1 600** à une fin de CDD. La durée des CDD demeure globalement : 22 % des CDD arrivés à terme duraient moins d'un mois.

Graph 13 | CDD < 1 mois parmi ceux arrivés à terme



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Lecture : en 2025, 22 % des CDD arrivés à terme dureraient moins d'un mois.

Les motifs de rupture de contrat de travail

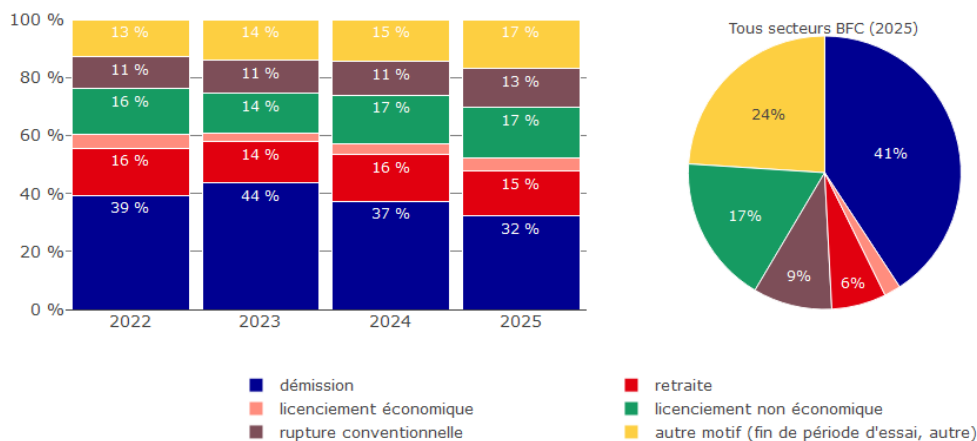
Objectifs des indicateurs proposés :

- Le **choix de démissionner** est-il plus fréquent dans le secteur depuis 2024 ?
- Les **démissions** sont-elles **plus fréquentes** qu'ailleurs ? Cette information est intéressante à croiser au regard de la part des CDI parmi les embauches → enjeu de **fidélisation des salariés, de sécurisation de l'emploi et d'attractivité du poste**.
- Les **ruptures de contrats** notamment les **départs non anticipés par les employeurs** comme les démissions, fins de période d'essai ou encore les licenciements non économiques sont-ils plus nombreux par rapport à 2024 ? → renforcement des **tensions de recrutement**.

Les ruptures de contrats de travail s'élèvent à 3 955 et représentent 71 % des sorties enregistrées.

Les départs faisant suite à une démission forment le **premier motif** de rupture de contrat de travail. Ils sont moins fréquents dans le secteur par rapport à la moyenne régionale. Les départs faisant suite à un licenciement non économique représentent le deuxième motif de rupture de contrat et sont aussi fréquents. Les départs à la retraite sont quant à eux deux fois plus élevés par rapport à la moyenne régionale.

Graph 14 | Motifs des ruptures de contrat de travail, en %



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

Focus sur les mouvements de main-d'oeuvre en 2025

Les focus ci-dessous permettent d'éclairer notamment les problématiques suivantes :

- Quelle est la **part de jeunes parmi les embauches** comparativement à ce qu'ils représentent dans l'emploi du secteur ? Idem pour les femmes, les hommes et les seniors.
- Les jeunes **signent-ils plus souvent un CDI** dans le secteur par rapport à ce que l'on observe en moyenne tous secteurs confondus ? Idem pour les femmes, les hommes et les seniors.
- Le secteur recrute-t-il essentiellement des postes qualifiés/non qualifiés ?
- Les salariés occupant un poste qualifié sont-ils plus nombreux à quitter le secteur qu'à y entrer ? Idem pour les salariés occupant un poste non qualifié.
- Les salariés occupant un poste qualifié sont-ils plus souvent recrutés en CDI ? Idem pour les salariés occupant un poste non qualifié.

Focus sur les jeunes



8 % des salariés du secteur ont moins de 25 ans.

(source : Insee, RP 2022)

Embauches
1 831 entrées

Départs
1 455 sorties



36 % des entrées
(0 pt(s) depuis 2024)
32 % ont signé un CDI
(contre 16 % des jeunes nouvellement
embauchés tous secteurs confondus)

soit 26 % des sorties
(0 pt(s) depuis 2024)
16 % occupaient un CDD < à 1 mois
parmi les ruptures de contrat : 42 % ont démissionné
(contre 41 % des jeunes tous secteurs confondus).

Focus sur les seniors



34 % des salariés du secteur ont 50 ans ou plus.

(source : Insee, RP 2022)

Embauches
729 entrées

Départs
1 658 sorties



soit 14 % des entrées
(0 pt(s) depuis 2024)
69 % ont signé un CDI
(contre 10 % des seniors nouvellements
embauchés tous secteurs confondus)

soit 30 % des sorties
(0 pt(s) depuis 2024)
3 % occupaient un CDD < à 1 mois
parmi les ruptures de contrat : 12 % ont démissionné
(contre 24 % des seniors tous secteurs confondus).

Focus sur les femmes



21 % des salariés du secteur sont des femmes.

(source : Insee, RP 2022)

Embauches

1 174 entrées

soit 23 % des entrées
(+ 1 pt(s) depuis 2024)

53 % ont signé un CDI

(contre 13 % des femmes nouvellements
embauchés tous secteurs confondus)



Départs

1 318 sorties

soit 24 % des sorties
(+ 2 pt(s) depuis 2024)

7 % occupaient un **CDD < à 1 mois**

parmi les ruptures de contrat : 29 % ont démissionné
(contre 42 % des femmes tous secteurs confondus).

Focus sur les hommes



79 % des salariés du secteurs sont des hommes.

(source : Insee, RP 2022)

Embauches

3 954 entrées

soit 77 % des entrées
(-1 pt(s) depuis 2024)

58 % ont signé un CDI

(contre 22 % des hommes nouvellements
embauchés tous secteurs confondus)



Départs

4 285 sorties

soit 76 % des sorties
(-2 pt(s) depuis 2024)

6 % occupaient un **CDD < à 1 mois**

parmi les ruptures de contrat : 33 % ont démissionné
(contre 39 % des hommes tous secteurs confondus).

Focus sur les postes qualifiés

Embauches de salariés pour un poste qualifié

2 281 entrées

soit 49 % des entrées
62 % ont signé un CDI

(contre 22 % tous secteurs confondus
parmi les postes qualifiés)



Départs de salariés qui occupaient un poste qualifié

2 550 sorties

soit 49 % des sorties
parmi les ruptures de contrat : 33 % ont démissionné
(contre 41 % des salariés qui occupaient
un poste qualifié tous secteurs confondus).

Focus sur les postes non qualifiés

Embauches de salariés pour un poste non qualifié

1 201 entrées

soit 26 % des entrées
31 % ont signé un CDI
(contre 13 % tous secteurs confondus
parmi les postes non qualifiés)



Départs de salariés qui occupaient un poste non qualifié

1 346 sorties

soit 26 % des sorties
parmi les ruptures de contrat : 30 % ont démissionné
(contre 42 % des salariés qui occupaient
un poste non qualifié tous secteurs confondus).

Le commerce extérieur

Les données du commerce extérieur Le suivi et l'analyse des exportations/importations permet d'appréhender la performance économique de la région.

- une augmentation des exportations peut signaler une économie forte et compétitive, tandis qu'une hausse des importations peut refléter une demande intérieure robuste.
- la provenance des produits est crucial, surtout en cas de difficultés dans le pays d'origine qui perturberaient les chaînes d'approvisionnement et entraîner des pénuries ou des hausses de prix.

Les exportations en nette progression

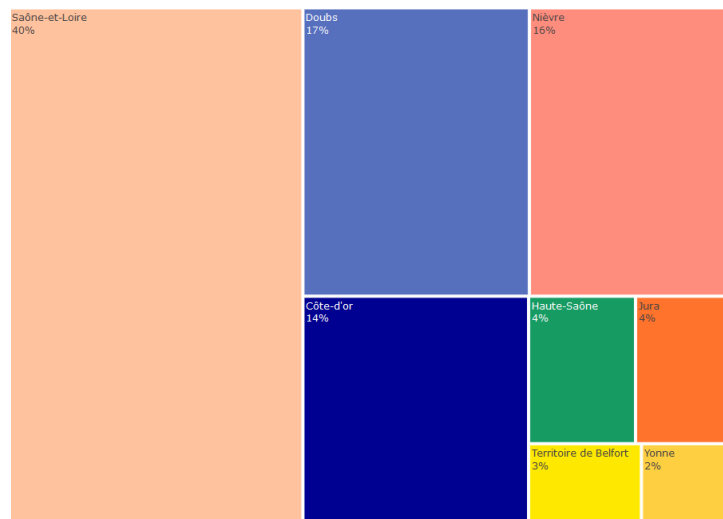
En Bourgogne-Franche-Comté, les exportations dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques s'élèvent à 871 354 milliers d'euros au 4^{ème} trimestre 2025. Sur un an, elles augmentent fortement (7,2 %). Dans le même temps, les importations dans ce secteur progressent nettement (8,5 %). Le montant des exportations est le plus élevé en Saône-et-Loire : 352 146 milliers d'euros au 4^{ème} trimestre 2025. L'évolution des exportations se situent entre -61,5 % dans l'Yonne et 28,6 % dans le Doubs.

Tableau 6 | Chiffres clés du commerce extérieur

4 ^{ème} trimestre 2025	Exportations		Importations	
	Montant en milliers d'euros	Evolution annuelle (en %)	Montant en milliers d'euros	Evolution annuelle (en %)
Bourgogne-Franche-Comté	871 354	7,2	1 080 299	8,5
Côte-d'or	120 455	7,2	258 195	11,0
Doubs	149 813	28,6	235 799	15,4
Haute-Saône	36 118	-19,8	51 296	-5,2
Jura	34 433	-5,8	34 482	-11,8
Nièvre	137 538	-7,9	220 063	29,0
Saône-et-Loire	352 146	25,7	183 456	-6,7
Territoire de Belfort	22 078	-7,6	39 351	-2,5
Yonne	18 773	-61,5	57 657	-0,9

Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Graph 15 | Les exportations par département



Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Royaume-Uni : principal débouché à l'export

Avec 23 % des exportations du secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques, ce pays est le principal débouché de la région.

Tableau 7 | Top 10 des pays à l'exportation

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations totales du secteur (en %)
Royaume-Uni	201893	23
Allemagne	150216	17
Suisse	88999	10
Italie	76451	9
Etats-Unis d Amérique	37827	4
Belgique	35812	4
Corée du Sud	33372	4
Espagne	29886	3
Chine	23230	3
Portugal	20578	2

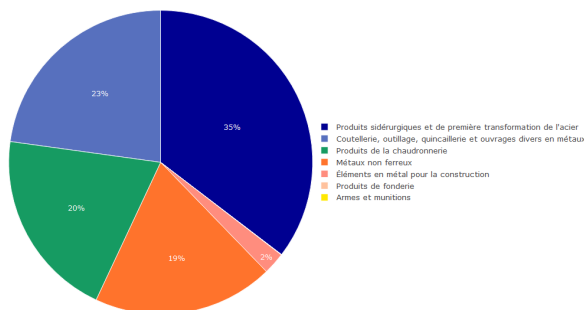
Tableau 8 | Top 10 des pays à l'importation

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des importations totales du secteur (en %)
Suisse	242643	22
Allemagne	192168	18
Belgique	144557	13
Italie	85789	8
Norvège (yc Svalbard)	50853	5
Espagne	50433	5
Chine	44200	4
Canada	37715	4
Royaume-Uni	26364	2
Portugal	21135	2

produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier : produit le plus exporté

Au 4ème trimestre 2025, le montant des exportations de ce produit s'élève à 308 230 milliers d'euros, soit 35 % des exportations dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques. Les exportations de coutellerie, outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métaux sont le deuxième produit le plus exporté avec 23 % des exportations du secteur.

Graph 16 | Les exportations par produits



Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Principaux débouchés à l'export selon les produits

Les principales destinations peuvent fortement varier d'un produit à l'autre. Les débouchés à l'exportation sont présentés ici pour les deux premiers produits exportés.

Tableau 9 | produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier : top 10 des pays à l'exportation

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations totales du secteur (en %)
Allemagne	78337	25
Italie	55631	18
Corée du Sud	29728	10
Chine	19138	6
Etats-Unis d Amérique	18061	6
Royaume-Uni	15937	5
Espagne	11429	4
Belgique	10904	4
Pologne	7629	2
Turquie	7198	2

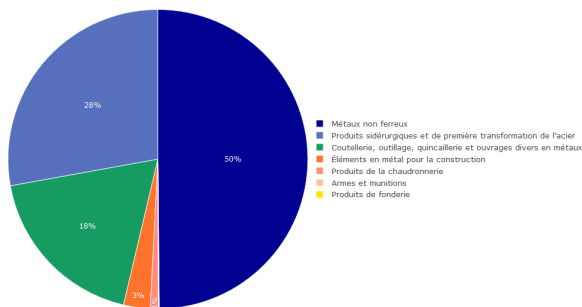
Tableau 10 | coutellerie, outillage, quincaillerie et ouvrages divers en métaux : top 10 des pays à l'exportation

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations totales du secteur (en %)
Allemagne	29361	15
Portugal	19184	10
Belgique	18117	9
Suisse	13319	7
Espagne	13149	7
Italie	12531	6
Royaume-Uni	10155	5
Pologne	8312	4
Tunisie	6219	3
Pays-Bas	5705	3

Métaux non ferreux : produit le plus importé

Le montant des importations de ce produit s'élève à 538 554 milliers d'euros au 4ème trimestre 2025, soit 50 % des importations dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques. Viennent ensuite les importations de Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier avec 28 % des importations du secteur.

Graph 17 | Les importations par produits



Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Principales provenances des produits importés

La provenance peut varier fortement d'un produit à l'autre. Elle est présentée ici pour les deux premiers produits importés dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques.

Tableau 11 | Métaux non ferreux : top 10 des pays

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des importations totales du secteur (en %)
Suisse	213841	40
Allemagne	89193	17
Norvège (yc Svalbard)	50505	9
Canada	36403	7
Italie	21487	4
Belgique	19239	4
Royaume-Uni	17712	3
Chine	16712	3
Islande	13481	2
Espagne	9274	2

Tableau 12 | Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier : top 10 des pays

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des importations totales du secteur (en %)
Belgique	119430	40
Allemagne	67379	22
Italie	28769	10
Espagne	23269	8
Autriche	10219	3
Suède	7413	2
Suisse	5901	2
Royaume-Uni	5262	2
Chine	4648	2
Pays-Bas	3139	1

Sources et méthodes

La donnée structurelle du **nombre d'établissements** provient du fichier Flores de l'Insee (« **Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié** »).

Les **évolutions de l'emploi salarié** (hors intérim) sont calculées à partir des **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** produites conjointement par l'Insee, l'Acoss et la Dares. Les effectifs salariés diffusés correspondent au « nombre de salariés inscrits durant la dernière semaine de la période » renseigné dans la Déclaration sociale nominative (DSN). Les alternants font partie des effectifs salariés.

Les **mouvements de main-d'œuvre** recensent l'ensemble des embauches et des fins de contrats de travail au niveau des établissements. Ils permettent de mesurer les entrées et les sorties selon le type de contrat (CDD/CDI), la durée des contrats et les motifs de rupture.

L'intérim : depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission (RMM) adressés à France Travail par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent les contrats à durée indéterminée intérimaires (CDII).

Définitions

Les **embauches** (entrées) et les **départs** (sorties) sont des flux de main-d'œuvre qui n'intègrent ni les transferts entre établissements d'une même entreprise, ni les entrées/sorties en mission d'intérim. La différence entre les entrées et les sorties ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi, la démographie des entreprises étant partiellement prise en compte dans les données de mouvements de main-d'œuvre, notamment pour les établissements de moins de 50 salariés.

Catégorie socioprofessionnelle : les personnes en emploi sont réparties selon leur groupe socioprofessionnel agrégé tel que défini par la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). La PCS classe la population en fonction de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Six catégories sont distinguées : agriculteurs exploitants ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers.

À l'aide des **travaux** de l'Insee, nous distinguons, au sein des ouvriers et des employés, les **emplois qualifiés** et les **emplois non qualifiés**. Les ouvriers non qualifiés regroupent : ouvriers non qualifiés de type industriel (poste 67), de type artisanal (68) et ouvriers agricoles (69). Pour les employés non qualifiés, la distinction repose sur la nomenclature à 4 chiffres : agents de service (525a-d), agents de surveillance et de sécurité (533c, 534a), standardistes et opérateurs de saisie (541d, 542b), caissiers ou vendeurs non qualifiés (551a, 552a, 553a, 554a, 554h, 554j, 555a), serveurs et employés non qualifiés de la restauration et du tourisme (561a, 561d-f), assistants maternels (563a), aides à domicile et aides ménagères (563b), employés de maison (563c), concierges et gardiens d'immeubles (564a), employés des services divers (564b).

Pour en savoir plus

« **L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté** », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, avril 2026.

« **Le marché du travail se dégrade en Bourgogne-Franche-Comté** », Insee-DRAAF-DREAL-DREETS-Urssaf Bourgogne-Franche-Comté, Synthèse annuelle économique régionale - 2025, avril 2026.

« **Indicateurs Trimestriels Régionaux** », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mai 2026.

« **Indicateurs Trimestriels Départementaux** », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mai 2026.

« **Indicateurs Statistiques Territoriaux** », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mai 2026.

« **Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail** », DREETS et France Travail, mai 2026.

« **Tableau de bord de la conjoncture Bourgogne-Franche-Comté** », Insee.

« **La conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté** », Banque de France, mai 2026.

Directeur de la publication : Simon-Pierre EURY Conception et réalisation : Service études Statistiques évaluation (SESE), Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Bourgogne-Franche-Comté - 5 place Jean Cornet – 25041 Besançon Cedex. www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr